

## La Métropole Européenne de Lille facilite l'accès à ses services grâce à l'application Acceo

La Métropole Européenne de Lille s'est équipée d'Acceo, une solution numérique permettant aux personnes sourdes, malentendantes et aphasiques un accès simple et gratuit à ses différents services. De nombreux accueils téléphoniques sont d'ores et déjà disponibles comme le Stadium, le LaM, les crématoriums ou encore les déchetteries.

Une fois l'application Acceo téléchargée, les usagers peuvent accéder à l'un des trois modes de communication en temps réel :

- **La Transcription Instantanée de la Parole (TIP)** : les usagers parlent directement à leur interlocuteur. En retour, les propos de celui-ci sont retranscrits instantanément sur l'écran par un opérateur Acceo.
- **La Visio-Interprétation Langue des Signes Française (LSF)** : l'opérateur traduit oralement en temps réel ce que l'utilisateur signe et en retour, signe les propos de l'interlocuteur.
- **Le Visio-codage Langue française Parlée Complétée (LPC)** : les usagers parlent directement à leur interlocuteur. En retour, les propos de celui-ci sont codés instantanément sur l'écran de l'utilisateur par un opérateur Acceo.

Ce service est disponible du lundi au vendredi de 9h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30.

En signant le Plan Lille Métropole Accessible à Tous en 2013, la MEL s'engageait à favoriser l'inclusion, notamment à travers différentes actions de communication et de sensibilisation. L'une des déclinaisons de ces actions insiste sur la poursuite des progrès en matière d'information au public porteur de handicap et de communication en ligne.

Afin d'apporter un service homogène et unique pour les usagers, la MEL propose aux 95 communes de son territoire l'accès à la plateforme Acceo. Actuellement, la moitié des communes membres sont équipées de ce service qui devrait s'étendre encore dans les prochains mois.

### À propos de la MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](https://www.lillemetropole.fr) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

[www.lillemetropole.fr](https://www.lillemetropole.fr)  @MEL\_Lille  @metropolelille

### Contact presse MEL

Agathe Lavalée

[alavalee@lillemetropole.fr](mailto:alavalee@lillemetropole.fr)

03 20 21 23 50